

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En outre, il est bon de rappeler qu'autrefois, dans des ouvrages imprimés par ordre du Roi, on exposait sincèrement les faits sans rien dissimuler. La discussion était ouverte et Perronet eut à répondre à des critiques publiques. Aujourd'hui... est-ce peur des responsabilités ? est-ce que les mémoires techniques ne sont plus imprimés ornés de belles gravures aux frais des gouvernements ? ou est-ce qu'on se moque de faire profiter les générations futures d'expériences souvent très coûteuses ?

N'est-ce pas manque de courage et vanité personnelle ?

Avouons qu'il est difficile de croire qu'il n'y a plus aujourd'hui de « piles d'or ».

Avril 1944.

BIBLIOGRAPHIE

La mobilité de la main-d'œuvre et les problèmes du chômage et de la pénurie de travailleurs, par M. Jaccard, docteur ès sciences sociales. Ed. Librairie de l'Université, F. Rouge & C^{ie} S. A., Lausanne.

Il s'agit de l'édition de librairie d'une thèse remarquable, présentée à l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, sur un sujet d'actualité : l'aménagement du marché du travail. L'idée défendue est celle-ci : Les circonstances économiques impriment à la demande de main-d'œuvre, qui émane des employeurs, de fortes variations. C'est tantôt dans une région, tantôt dans une autre que la main-d'œuvre est requise, c'est tantôt dans une catégorie professionnelle, tantôt dans une autre qu'il existe des possibilités d'emploi. En présence de cette variabilité de la demande, les travailleurs doivent, dans une certaine mesure, faire acte de mobilité, mais dans cette opération de déplacement régional ou professionnel ils doivent recevoir aide et conseil. Avant de présenter ses propositions personnelles, l'auteur de cet ouvrage a étudié les déplacements régionaux et professionnels de main-d'œuvre tels qu'ils se sont présentés dans l'économie classique et dans les régimes autoritaires (problème des transferts de main-d'œuvre). Toute l'étude critique et constructive s'appuie sur de solides connaissances économiques et sociologiques et un sens psychologique averti. La démonstration se présente avec tant d'ordre et de clarté et s'exprime dans un style si clair que l'ouvrage attirera et retiendra l'attention du public le plus vaste, c'est-à-dire celle de quiconque s'intéresse aux problèmes économiques et sociaux de l'heure présente.

Cet ouvrage retient l'attention à un autre titre encore : il est le premier d'une collection mise sous l'égide de la Nouvelle Ecole de Lausanne. On sait que les économistes et sociologues Walras et Pareto avaient jeté un grand lustre sur la chaire d'économie politique de l'Université de Lausanne. Le professeur Oulès, titulaire actuel de cette chaire, a déjà su grouper autour de lui un certain nombre de jeunes économistes. La liste de leurs travaux en préparation fait bien augurer du renouveau de l'Ecole de Lausanne, dont les tendances et les buts seront d'ailleurs précisés dans un « Manifeste » signé par le professeur Oulès. En fait, le « Manifeste » aurait dû paraître en guise de préface à l'ouvrage de M^{lle} Jaccard, mais l'extension qu'il a prise en cours de rédaction a imposé la scission entre les deux ouvrages.

Nouvelle carte des communes de la Suisse.

Intendance des cartes du Service topographique fédéral, Wabern/Berne. Prix : la feuille isolée, 4 fr. ; les 4 feuilles, 12 fr.

Le Service topographique fédéral a établi une nouvelle carte, *Les communes de la Suisse*, 1 : 200 000, en 4 feuilles et une seule couleur. Elle comporte les limites des cantons, des districts et des communes dressées d'après les sources les plus récentes et donne les noms des communes selon l'orthographe officielle. Les communes étrangères avoisinantes y figurent également.

Cette carte se prête admirablement aux annotations statistiques de tout genre.

En plus de l'édition normale (à plat et en une seule couleur), il existe des éditions portant la division des feuilles de la carte Siegfried ou de la nouvelle carte nationale.

Erratum.

Dans la dernière partie de l'article « L'essai des locomotives électriques en course »¹ s'est malheureusement glissée, à la figure 26, page 292, une légère erreur d'écriture.

La barre de jonction entre la suscription « Rendement » et la courbe correspondante indique à tort la courbe des « Ampères aux prises de courant » qui croise à cet endroit la courbe des rendements.

Les lecteurs du *Bulletin* auront sans doute rectifié d'eux-mêmes cette erreur, facilement reconnaissable à la différence des traits (trait mixtiligne pour la courbe des rendements, trait interrompu simple pour la courbe des ampères), concordants pour les courbes de même signification dans les trois figures 25, 26 et 27. De plus, la suscription anglaise « Efficiency » de la figure 26 est correcte.

Nous prions les lecteurs du *Bulletin* de bien vouloir excuser cette inexactitude.

FR. DUBOIS.

¹ *Bulletin technique* du 28 octobre 1944.

S.T.S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung
	Service Technique Suisse de placement
	Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
	Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télég. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

- 755. Jeune ingénieur électricien. Fabrication, vente, travaux de laboratoire. Haute et basse fréquence. Suisse centrale.
 - 757. Constructeur. Mécanique générale. Environs de Zurich.
 - 759. Technicien. Projets, construction, calculs, correspondance. Suisse centrale.
 - 761. Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Construction et dessin. Petites machines pour l'industrie horlogère. Suisse centrale.
 - 763. Jeune technicien mécanicien. Construction de petites machines. Petite fabrique. Suisse orientale.
 - 765. Radiotechnicien. Canton de Berne.
 - 767. Technicien en chauffage. Administration communale de Suisse orientale.
 - 769. Technicien. Construction. Fabrique d'articles métalliques de Suisse orientale.
 - 771. Technicien électricien. Soudure électrique, banc d'essais. Fabrique de machines de Suisse orientale.
 - 773. Ingénieur électricien ou technicien électricien. Interrupteurs, tableaux de distribution, etc. Fabrique de machines de Suisse orientale.
 - 775. Dessinateur mécanicien. Compresseurs, pompes centrifuges ou machines à piston. Fabrique de machines du nord-ouest de la Suisse.
 - 777. Dessinateur. Appareils électriques. Zurich.
- Sont pourvus les numéros, de 1944 : 39, 77, 79, 81, 83, 241, 267, 319, 367, 379, 541, 601, 689, 721, 729, 733.

Section du bâtiment et du génie civil.

- 1552. Technicien en bâtiment. Plans et détails d'exécution, direction des travaux. Bureau d'architecture de Suisse romande.
- 1558. Jeune technicien en bâtiment. Travaux de construction. devis, éventuellement jeune dessinateur en bâtiment pour l'élaboration des plans et détails d'exécution. Suisse centrale.
- 1560. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Entreprise du nord-ouest de la Suisse.
- 1562. Ingénieur civil, technicien géomètre ou technicien en génie civil, mensurations, constructions de routes. Bureau d'ingénieur de Zurich.
- 1564. Dessinateur en bâtiment. Direction de travaux, décomptes. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.
- 1566 a. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Génie civil en général. De même :
- b. Technicien géomètre. Administration du nord-est de la Suisse.
- 1568. Architecte. Bureau et chantier. Suisse orientale.

(Suite page 6 des annonces.)

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.